

VOTRE SOUSCRIPTION EN 3 ETAPES



Etape 1 : Toute souscription doit être réalisée après consultation de la notice d'information.



Etape 2 : Renseigner la Fiche Connaissance Client et le Bulletin de Souscription, en indiquant :

- Votre civilité
- Le nombre de part et le montant de la souscription.

Prière de nous contacter pour connaître les frais d'entrée.



ETAPE 3 : Envoyer votre dossier complet (Bulletin de souscription + Fiche connaissance client) à :

**ACTIFINANCES
40 rue de Paradis
75010 PARIS**

Accompagné de :

- Votre pièce d'identité (recto verso)
- Votre justificatif de domicile
- Votre chèque à l'ordre, mentionné sur le bulletin de souscription

Nous accuserons réception de votre dossier par mail.

Une question, un renseignement ? Pour toutes informations ...

ACTIFINANCES est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 sur rendez-vous ou par téléphone au : 01.42.88.17.87



FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

A remplir et à joindre obligatoirement au bulletin de souscription
(Informations conservées confidentielles)

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions des articles L. 533-5 et L.533-13 du code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans les FCPI/FIP avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information de la société de gestion, resteront strictement confidentielles.

IDENTIFICATION DU CLIENT (cocher la case correspondante)

- Monsieur Madame Mademoiselle
- NOM :
- NOM DE JEUNE FILLE :
- PRENOMS :
- DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ADRESSE :
- Votre situation Familiale
- Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve
- Votre situation professionnelle
- Salarié(e) Profession libérale Chef d'entreprise Retraité(e) Artisan
- Etudiant Autre :

SITUATION PATRIMONIALE DU CLIENT : (cocher la case correspondante)

- A combien estimez vous le revenu moyen annuel brut de votre foyer fiscal ?
- Moins de 30 K€ de 30K€à 50K€ de 51K€à 100K€ supérieur de 100K€
- Vous estimez votre situation patrimoniale :
- De 790K€à 1 290K€ de 1 291K€et 2 530K€ de 2 531K€et 3 980K€ supérieure à 3 980 K€
- Quelle est la part de votre patrimoine investie en valeurs mobilières ?
- Inférieure à 5% entre 5% et 25% entre 26% et 50% supérieure à 50%
- Possédez vous déjà un portefeuille FCPR / FCPI / FIP ? OUI NON
- Part des titres non cotés et des parts de FCPI / FIP / FCPR dans votre portefeuille de valeurs mobilières :
- Inférieure à 5% entre 5% et 10% entre 25% et 50% supérieure à 50%
- Êtes-vous assujetti(e) à l'impôt sur le revenu ? OUI NON
- Je déclare avoir pris connaissance du plafonnement des avantages fiscaux liés à mes souscriptions, et ce compte tenu des autres réductions d'impôt dont j'entends bénéficier : OUI NON
- Êtes-vous assujetti (e) à l'impôt de solidarité sur la Fortune ? OUI NON

EXPERIENCE DU CLIENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENT : (cocher la case correspondante)

- Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier avec un conseiller financier ? OUI NON
- Avez-vous déjà réalisé des opérations de placement financier sans un conseiller financier ? OUI NON
- Déléguiez-vous la gestion de tout ou partie de votre portefeuille de valeurs mobilières ? OUI NON

Quels instruments financiers entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

- Actions cotées Actions non cotées OPCVM Actions OPCVM Obligataires
- OPCVM Monétaires FCPI FIP FCPR Agréé FCPR Allégé
- SCPI SOFICA Autres :

AVERSION AUX RISQUES ET HORIZON D'INVESTISSEMENT : (cocher la case correspondante)

En contrepartie des avantages fiscaux attachés à la souscription des parts de FCPI et FIP, je suis conscient que les investissements dans ces fonds présentent un risque important en capital et que la durée de placement est de 5 à 12 ans minimum (hors cas légaux de rachat anticipé) :

- OUI NON

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CLIENT (plusieurs choix possibles) :(cocher la case correspondante)

- Réduction d'impôt
- Recherche d'un profit important à long terme (en contrepartie d'un risque important encouru sur le capital)
- Diversifier votre patrimoine
- Autres (préciser):

Je reconnais que l'avantage fiscal ne constitue pas l'unique motivation de l'investissement dans le FCPI et le FIP et je déclare sincères et exactes les informations communiquées par mes soins sur ce document.

Je certifie avoir pris connaissance de la Notice d'information du fonds ou support d'investissement au(x)quel(s) j'ai souscrit(s), y compris de leurs frais de fonctionnement, et des avertissements de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans cette notice, du risque encouru sur le capital ainsi que de la durée de blocage de mes avoirs.

Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de FCPI / FIP, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Fait à, le

Signature du souscripteur

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la société de gestion du FIP / PCPI concerné.

Au regard des caractéristiques du produit auquel vous envisagez de souscrire, nous vous informons que nous vous classons dans la catégorie des clients non professionnels. Il vous est néanmoins possible de demander une reclassification qui pourra cependant vous être refusé. Vous êtes également tenu de nous faire part de tout changement de votre situation susceptible de modifier votre classification. Dans le cas où vous souhaiteriez faire une demande de changement de classification vous devez considérer qu'un client non professionnel bénéficie d'une plus grande protection qu'un client professionnel.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

*à des actions de préférence de catégorie B, émises dans le cadre de l'Offre au Public,
conformément à la notice publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires le 5 mars 2010
et au prospectus visé par l'AMF le 2 mars 2010 sous le n°10-034*

Je soussigné,

Monsieur Madame Mademoiselle _____

Date et lieu de naissance (commune et code postal) _____

Domicile _____

Profession _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

Déclare par le présent bulletin,

- avoir pris connaissance du Prospectus tel que visé par l'AMF le 2 mars 2010 et notamment du contenu de l'avertissement y figurant, des risques et facteurs de risques attachés à la présente souscription et des éléments de l'Offre au Public rappelés ci-après ;
- être assujetti(e) à l'impôt sur la fortune au titre de l'année 2009 ;
- reconnaître avoir reçu du Prestataire de Services d'Investissement les informations et documents utiles pour éclairer mon consentement conformément à l'article L. 341-12 du Code monétaire et financier et bénéficier d'un délai de rétractation de 48 heures à compter de la signature du présent bulletin aux termes de l'article L. 341-16 IV du Code monétaire et financier ; à cet égard, les fonds de souscription que j'ai versés ne seront définitivement libérés qu'à l'expiration dudit délai de rétractation ;
- faire mon affaire personnelle des conséquences de toute nature, notamment pécuniaires, éventuellement induites par le report ou le rejet d'un ordre de souscription ;

Et en conséquence, déclare par le présent bulletin :

- souscrire _____¹ Euros, à titre ferme et définitif, correspondant à un total de « N » actions de préférence de catégorie B émises par l'ensemble des Holdings Incubatrices, le nombre total « NH » de Holdings Incubatrices étant déterminé selon le tableau ci-après, le tout représentant la totalité de la valeur des actions de préférence de catégorie B souscrites en mon nom et pour mon compte ;
- reconnaître que les actions de préférence de catégorie B souscrites devront être libérées en espèce et devront l'être en totalité dans les 48 heures de la souscription, sous réserve qu'aucune rétractation n'ait lieu ;
- reconnaître que la présente souscription est acceptée sous réserve (i) de l'application du plafond « ISF » de EUR 22.500.000 (vingt deux millions cinq cent mille) pour l'ensemble des 9 Holdings Incubatrices en application de la règle « premier arrivé, premier servi », (ii) d'un montant total des souscriptions égal à au moins EUR 2.000.000 (deux millions) et (iii) d'une tenue des assemblées générales constitutives des Holdings Incubatrices dans les 6 mois de la date de dépôt de chacun des statuts des Holdings Incubatrices au greffe du Tribunal de Commerce, de sorte que ma souscription pourrait ne pas être reçue dans l'hypothèse où (i) le plafond « ISF » devait être atteint au moment de la transmission du présent bulletin de souscription en application de la règle « premier arrivé, premier servi », (ii) le montant total des souscriptions reçues était inférieur à EUR 2.000.000 (deux millions) à la date du 5 juin 2010 ou (iii) les assemblées générales constitutives ne se tenaient pas dans le délai de 6 mois ci-dessus ;
- sous condition d'acceptation de ma souscription, et étant entendu que les actionnaires titulaires d'actions de préférence de catégorie A ont expressément renoncé au bénéfice de leur droit de préemption portant sur les rompus, (i) céder aux Holdings Incubatrices, à titre gratuit et irrévocable, la fraction constitutive du rompu afin de ramener le nombre d'actions de chaque souscripteur à un nombre entier, la présente cession valant ordre de mouvements de titres au bénéfice des Holdings Incubatrices et (ii) autoriser le débit de mon compte d'actionnaire de ladite fraction par virement sur le compte des Holdings Incubatrices ;
- avoir conservé une copie du présent bulletin de souscription ;

Fait à _____, le _____, en 3 exemplaires dont un m'est remis.

Signature²

Nom et cachet du commercialisateur
CIF N° E001681
DEMARCHEUR FINANCIER :
10914797400 F

¹ En chiffres et en lettres, étant entendu que la souscription minimum (i) est au moins égale à EUR 2.500 (deux mille cinq cent) et (ii) doit être un multiple de EUR 100 (cent).

² Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de N Actions et transfert de la fraction constitutive du rompu ».

Eléments de l'Offre au Public présentée dans le Prospectus visé par l'AMF le 2 mars 2010 :

Objet social des Holdings Incubatrices - Ainsi qu'il est indiqué dans le projet de statuts déposé au greffe du Tribunal de commerce de Paris le 1^{er} mars 2010, chacune des Holdings Incubatrices a une durée de 99 ans et a pour objet social, en France ou à l'étranger, notamment (i) la souscription au capital de petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance et innovantes dans le secteur visé par sa dénomination sociale, (ii) l'animation des entreprises dans lesquelles la société aura investi, à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales, (iii) la participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet .

Montant et modalités de l'Offre au Public - Le Fondateur ayant souscrit à l'intégralité des actions de préférence de catégorie A dans chacune des Holdings Incubatrices, à savoir au total 1.134 actions par Holding Incubatrice, l'Offre au Public porte, pour chacune des 9 Holdings Incubatrices 2010, sur un nombre de 448.911 actions de préférence de catégorie B, soit un montant maximum de EUR 4.987.401 par Holding Incubatrice, et pour l'ensemble des 9 Holdings Incubatrices 2010, sur un nombre total de 4.040.199 actions de préférence de catégorie B, soit un montant total maximum de EUR 44.886.609.

Les actions émises par chaque Holding Incubatrice, au nombre total de 450.045 pour un montant total de EUR 5.000.000 (cinq millions), se divisent en deux catégories, à savoir :

(i) 1.134 actions de préférence de catégorie A, souscrites par le Fondateur - Truffle Capital ; et

(ii) 448.911 actions de préférence de catégorie B, offertes au public et susceptibles d'être souscrites par toute personne morale et/ou toute personne physique notamment par toute personne physique susceptible de bénéficier d'une réduction de l'Impôt sur la Fortune payable au 15 juin 2010 et/ou réduction de l'Impôt sur le Revenu au titre de l'année 2010.

Versement des fonds - Restitution - Les fonds résultant de la souscription seront déposés sur le compte « Truffle Capital Holdings » ouvert au nom des Holdings Incubatrices 2010 dans les livres de Société Générale Elysées Entreprises – 91 avenue des Champs-Élysées – 75008 – Paris, *code d'établissement 30003, code guichet 03392, compte n° 00020236166, clé 13*, (ci-après le « Séquestre ») à compter du 8 mars 2010 et au plus tard le 11 juin 2010 à midi et seront automatiquement répartis en fonction du nombre « NH » de Holdings Incubatrices 2010 constituées conformément au paragraphe ci-dessous et comme plus amplement décrit dans le prospectus :

Montant total des souscriptions (MTS) (en Euros)	Nombre de Holdings (NH)
Egal ou supérieur à 20.000.000 et inférieur ou égal à 44.886.609	9
Egal ou supérieur à 17.500.000 et inférieur à 20.000.000	8
Egal ou supérieur à 15.000.000 et inférieur à 17.500.000	7
Egal ou supérieur à 12.500.000 et inférieur à 15.000.000	6
Supérieur à 10.000.000 et inférieur à 12.500.000	5
Egal ou inférieur à 10.000.000 et supérieur à 2.000.000	4

Si (i) les Assemblées Générales Constitutives de chaque Holding Incubatrice ne se tiennent pas, conformément à la loi, dans les 6 mois à compter de la date de dépôt de chacun des 9 statuts de chacune des 9 Holdings Incubatrices 2010 au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris ou (ii) le Montant Total des Souscriptions est inférieur à EUR 2.000.000 (deux millions), les souscripteurs pourront tous obtenir, dans les conditions prévues à l'article L. 225-11 du Code de commerce, la restitution des fonds qu'ils auront versés, déduction faite des frais bancaires.

Prix de souscription - Les souscriptions effectuées par chaque souscripteur sont au moins égales, par souscripteur, à la somme de EUR 2.500 (deux mille cinq cents) avec comme unique contrainte que la somme souscrite soit un multiple de EUR 100 (cent), automatiquement répartie par le Séquestre en fonction du nombre NH de Holdings Incubatrices 2010 constituées selon le tableau joint ci-dessus.

Le prix de souscription sera égal à la valeur nominale, aucune prime d'émission n'étant perçue. Le prix de souscription des 448.911 Actions offertes à la souscription variera en fonction du montant de l'Offre souscrite et sera calculé comme suit :

$$\text{Prix de Souscription} = \frac{\text{Montant total des souscriptions}}{450.045 \times \text{Nombre de Holdings}}$$

Etant entendu que le Nombre de Holdings est celui défini dans le tableau ci-dessus et que le nombre N d'actions du souscripteur résultera de la division du montant souscrit par le Prix de Souscription.²

Renoncement au rompu - Afin de ramener le nombre d'actions de chaque souscripteur à un nombre entier, chaque souscripteur renonce expressément et irrévocablement au rompu et le cède à titre gratuit, au bénéfice des Holdings Incubatrices, étant entendu que les actionnaires titulaires d'actions de préférence de catégorie A ont expressément renoncé au bénéfice de leur droit de préemption portant sur ces rompus.

Délai de souscription - Les souscriptions seront reçues et libérées intégralement à compter du 8 mars 2010 et au plus tard le 11 juin 2010 à midi pour les souscriptions et le 15 juin 2010 à midi pour les libérations, dans l'ordre d'arrivée.

Réductions fiscales - A l'issue de l'Offre au Public, les souscripteurs recevront une attestation fiscale délivrée par chacune des Holdings Incubatrices 2010, portant sur le montant des souscriptions faites par eux et éligibles à la réduction de leur Impôt Sur la Fortune.

Commission de placement - La commission de placement prélevée sera égale à 5% du montant de la souscription.

²

$$N = \frac{\text{Montant de la souscription}}{\text{Prix de Souscription}}$$

DENOMINATIONS SOCIALES DES HOLDINGS INCUBATRICES

HOLDING INCUBATRICE BIOTECHNOLOGIE

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE MEDICAL DEVICES

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE CHIMIE VERTE

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE LOGICIELS

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE INTERNET

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE TELECOM & MOBILE

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE ENERGIES NOUVELLES

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE MATIERES PREMIERES ET MATERIAUX

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD

HOLDING INCUBATRICE BOIS ENERGIE

Société Anonyme en formation, dont le siège social est 5 rue de la Baume, 75008 Paris, représentée par son fondateur, Truffle Capital, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.500.000 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 942 647, représentée par son Président,
Monsieur Henri MOULARD
